

# COMMUNE DE FARAMANS

\*\*\*\*\*

## Compte rendu du Conseil Municipal

### SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2018, à 20h00

Absents : F. Ferraris (pouvoir à G. Jouvhomme), C. Rouquette (pouvoir à G. Bourdat)

#### 1 - Indemnité de conseil au Comptable du Trésor

M. le Maire expose que Mme Dominique Torgue, trésorière principale de la commune, peut prétendre à une indemnité de conseil de 420.30 € et à une indemnité de budget de 45.73 €. Il propose d'accorder une indemnité globale annuelle de 100 € jusqu'à la fin du mandat.

Le Conseil Municipal, à 6 voix pour, 4 abstentions et 4 voix contre, décide d'accorder une indemnité annuelle de 100 € au comptable du trésor.

#### 2 - Avis du Conseil Municipal sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

M. le Maire rappelle l'historique du PLUI, jusqu'à son arrêt par le conseil communautaire de Bièvre Isère Communauté le 6 novembre 2018. Cet arrêt marque le début de la phase administrative de la procédure. Dans un premier temps, les communes et les personnes publiques associées ont la possibilité d'exprimer leur avis sur ce projet. Puis l'enquête publique permettra au public d'accéder à l'ensemble des pièces composant le dossier et de formuler des observations sur le projet de PLUI.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes pièces du dossier et à l'unanimité, rend un avis favorable sur le projet de PLUI.

#### 3 - Affouage : règlement et inscriptions

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les deux coupes ouvertes l'an dernier, à savoir la n°14 à Faramans et la n°10 à Arzay, ne sont pas terminées et peuvent être rouvertes cette année.

Il propose :

- de reconduire le règlement établi l'an dernier pour cette situation ; en particulier, chaque affouagiste doit, à l'inscription, déclarer laquelle des deux coupes il désire exploiter ;
- d'ouvrir les inscriptions, en mairie, du lundi 26 novembre 2018 au samedi 8 décembre 2018 (numéro de téléphone de l'affouagiste et du bûcheron obligatoires) ;
- de fixer le nombre de moules payés à l'inscription à 5 (5 € le moule) ;
- d'ouvrir les coupes du samedi 15 décembre 2018 au samedi 30 mars 2019 ;
- d'autoriser la vidange du lundi 24 juin 2019 au dimanche 25 août 2019 (adaptable en fonction des conditions météorologiques) ;
- de nommer garants de la coupe : Guy Carras, Mikaël Gros et Michel Guillon.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions ci-dessus et charge M. le Maire de demander à l'ONF l'ouverture de ces coupes.

\*\*\*\*\*

## Informations diverses

### 1. Locaux disponibles

Des locaux pouvant convenir pour l'installation d'un nouveau commerce, de professions libérales réglementées, de services, de médecins vont être disponibles au centre bourg.

Si vous connaissez des candidats, adressez-vous à la Mairie (04 74 54 22 97) ou par mail : [mairie.faramans@gmail.com](mailto:mairie.faramans@gmail.com)

### 2. Société GILIBERT - PICHON

Comme vous avez dû, malheureusement, l'apprendre, l'entreprise GILIBERT (fabricant de remorques agricoles) a été mise en liquidation judiciaire avec cession immédiate de l'activité, le Jeudi 8 Novembre.

Le début de la redynamisation de notre village, dans les années 1970 – 1980, est lié à l'existence de GILIBERT Remorques.

Cette entreprise présente sur la commune depuis près de 70 ans employait encore une cinquantaine d'employés sur notre commune.

Mr le Maire et l'ensemble du Conseil municipal ont une pensée pour les employés et leur famille. Cette fermeture d'usine aura des conséquences néfastes pour FARAMANS et son bassin de vie.

En effet, l'entreprise faisait travailler de nombreux sous-traitants locaux et les employés contribuaient l'économie du village (artisans, professionnels de santé, commerçants).

Dès l'annonce de la fermeture de l'entreprise GILIBERT, Mr le Maire s'est rapproché des autres collectivités (Etat par l'intermédiaire de Mr le sous-Préfet, Région, Département, Intercommunalité).

L'objectif est que le site trouve rapidement un repreneur avec, à la clef, la création d'emplois.

Dans le cas inverse, la probabilité de voir apparaître une friche industrielle à l'entrée du village serait réelle.

### **3. Commerces**

Des commerçants et des artisans exercent sur la commune.

Certains d'entre eux (Boucher, Boulanger, Coiffeuse, Fleuriste) exercent dans des locaux appartenant à la commune.

Leurs loyers permettent à la municipalité d'avoir une fiscalité maîtrisée.

***Alors n'hésitez pas à franchir le pas et à pousser la porte de nos commerçants et artisans.***

### **4. Mise à jour de la liste des professionnels de santé**

Vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées des professionnels de santé exerçant sur la commune :

Médecin généraliste BREDY :	04 74 54 25 17
Médecin généraliste CATTIN :	04 74 57 91 78
Pharmacien :	04 74 54 27 06
Chirurgien-dentiste :	04 74 54 39 64
Soins infirmiers :	04 74 20 35 33
Kinésithérapeute :	04 74 59 36 10
Diététicien-Nutritionniste :	06 67 45 07 19
Orthophoniste :	06 83 48 12 37
Kinésiologue :	06 50 28 06 95
Psychologue-Psychothérapeute :	06 34 10 29 98
Pédicure-Podologue :	07 86 57 72 84
Ostéopathe :	06 43 14 94 58
Etiopathe :	06 51 55 50 73
Energéticienne (acupuncture) :	06 11 33 01 04
Opticien à domicile :	06 77 09 75 42
Réflexologue plantaire :	06 89 56 18 91
Hypnothérapeute BOTELLA :	06 83 77 48 42
Hypnothérapeute PERIS :	07 69 85 56 40
ADM :	04 74 54 29 45

D'autre part, une Sophrologue envisage de s'installer dans les semaines à venir. Elle vous propose une

*Séance de découverte de la Sophrologie, le Vendredi 7 décembre, à 18h30, dans la salle des mariages de la Mairie. Participation symbolique de 1 €. Inscription auprès de Sophro Pro au 06 98 91 08 82.*

Si vous connaissez d'autres professionnels de santé voulant s'installer à FARAMANS, contactez la Mairie.

### **5. Travaux réalisés en Novembre et Décembre sur la commune**

Comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux sont effectués sur la commune en cette fin d'année :

1. Changement du transformateur électrique situé en dessous de la Mairie.
2. Raccordement de la Maison Communale à vocation Médicale à ce transformateur électrique.
3. Renforcement électrique à Chantemerle.
4. Renforcement électrique aux Bruyères et en Serclier.
5. Renforcement électrique de la Base de loisirs.
6. Changement de poteaux téléphoniques endommagés.

7. Aménagement de sécurité au niveau de la Porte Bleue.
8. Aménagement de sécurité à l'intersection de la RD156 et du chemin de la Fontaine.
9. Création de deux plateaux surélevés sur la RD156 (au niveau du Centre équestre et du lotissement des Millières).
10. Création d'un plateau surélevé à l'intersection de la RD156f et du chemin du Berthet.

La réalisation de ces nombreux travaux, en parallèle de la construction de la Maison Communale à vocation Médicale (qui sera terminée début 2019), a engendré quelques nuisances.

Nous nous excusons pour les désagréments engendrés mais ces travaux étaient primordiaux pour notre village de FARAMANS.

\*\*\*\*\*

### Calendrier des Fêtes des prochains mois

<b>Novembre</b>		
Vendredi 23	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
Dimanche 25	Loto du Centre Communal d'Action Sociale	Salle des fêtes
<b>Décembre</b>		
Dimanche 2	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
Mardi 4	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Samedi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Préau de l'école
Dimanche 9	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
Samedi 15	Gouter de Noël, du Club de Marche	Salle des fêtes
	<b>2019</b>	
<b>Janvier</b>		
Vendredi 4	Collecte de sang, à partir de 16h	Salle des fêtes
Dimanche 6	Voeux de la Municipalité, à 11h30	Salle des fêtes
Samedi 12	Assemblée générale du Club de Marche, à 18h	Salle de réunion
Dimanche 13	Matinée Boudins de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
Dimanche 13	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
Dimanche 13	Journée "Autour du mieux-être", organisée par l'UPIF	Salle des fêtes
Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Samedi 19	Assemblée générale de "La Fario des Eydoches", à 20h	Salle de réunion
<b>Février</b>		
Samedi 9	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Dimanche 17	Matinée Boudins du Club Sportif Football	Salle d'animation
Dimanche 24	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes

Retrouvez toutes les informations communales sur [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)

Vous êtes tous invité à assister aux :

**Vœux de la municipalité, le Dimanche 6 Janvier 2019, à 11h30, au Centre culturel.**

Un moment de convivialité clôturera cette cérémonie.

\*\*\*\*\*

**Bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et tous !**

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal de FARAMANS

## Dossier d'Arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du secteur de Bièvre Isère (41 communes)

### CONSULTATION DES DOCUMENTS

Le projet d'élaboration du PLUi du secteur de Bièvre Isère a été arrêté par le Conseil communautaire de Bièvre Isère Communauté le Mardi 6 novembre 2018. L'ensemble des pièces le composant est disponible sur le site internet de Bièvre Isère Communauté, rubrique PLUi (<http://bievre-isere.com/ms/plui/>).

Ce dossier sera ensuite mis à l'enquête publique au Printemps 2019 (modalités communiquées ultérieurement). **Seules les observations ou requêtes émises pendant la période précise et officielle de cette enquête publique pourront être examinées en vue de l'approbation finale des PLUi envisagée d'ici fin 2019.**

Merci de votre compréhension.